



# Grand Angoulême Athlétisme

1 place Jean Faure  
16000 ANGOULÊME



Tel club : 05.45.38.76.06

Internet:  
[www.g2a-athletisme.com](http://www.g2a-athletisme.com)

Adresse mail:  
[info@g2a-athletisme.com](mailto:info@g2a-athletisme.com)

## CONVENTION DE MECENAT

ENTRE D'UNE PART

la société -----  
dont le siège social est situé-----  
représentée par -----  
en sa qualité de -----

Ci après désignée « la Société »

ET D'AUTRE PART

L'association **Grand Angoulême Athlétisme**  
association Loi 1901 dont le siège est situé 1 Place Jean Faure  
représentée par Christian RAPION  
en sa qualité de Président

Ci après désignée « l'Association »

ETANT PREALABLEMENT EXPOSE QUE

L'Association a pour objet la pratique de l'athlétisme pour tous (quel que soit l'âge, le sexe, l'origine, sans discrimination aucune, ainsi qu'aux publics à besoins particuliers), (sous toutes ses formes, de la course pédestre et de toutes les autres disciplines de l'athlétisme : activité de loisirs, handisport, entraînement, compétition), l'organisation de manifestations et le développement de la solidarité entre ses membres.

La Société souhaite apporter son aide à la réalisation du projet ci-dessous défini et soutenu par l'Association.

IL EST CONVENU CE QUI SUIVIT

## I) OBJET DU CONTRAT

La Société s'engage à soutenir l'Association suivant les modalités prévues à l'article 3 afin de participer à la réalisation du projet indiqué à l'article 2 ci-dessous.

## II) PROJET SOCIAL DE L'ASSOCIATION

L'association s'engage en premier lieu à satisfaire les objectifs de son objet social et donc accueillir tous les publics désireux de pratiquer l'athlétisme, leur faire bénéficier de toutes les prestations liées à son fonctionnement : entraînements, conseils, déplacements, stages, suivi et accompagnement social, médical, scolaire...

L'Association s'engage à organiser différentes manifestations sportives : Meetings, Courses Hors Stade, CROSS, Championnats, et compétitions diverses.

## III) OBLIGATIONS DE LA SOCIETE

Afin de soutenir le projet ci-dessus indiqué, la Société s'engage à : verser à l'Association la somme de----- €.

1. Cette somme sera versée selon l'échéancier suivant : -----

-----

-----

et/ou

La Société s'engage à prêter à l'Association :

le matériel suivant : -----

et/ou le local suivant : -----

et/ou le personnel suivant : -----

et/ou : -----

La Société s'engage à réaliser au profit de l'association la prestation suivante :

-----

-----

## IV) OBLIGATIONS DE L'ASSOCIATION

L'Association s'engage à : -----

-----

-----

V) DECLARATION DE L'ASSOCIATION

L'Association déclare qu'elle est une association d'intérêt général habilitée à recevoir les dons et à remettre un reçu fiscal.

VI) ASSURANCES

L'association s'engage à disposer d'une assurance responsabilité civile couvrant ses activités et ses membres : MAIF N° -----

VII) DUREE DE LA CONVENTION

Le présent contrat a une durée de : -----  
-----  
-----

VIII) RESILIATION

La présente convention pourra être résiliée :

- en cas de non-respect de ses engagements par l'une des parties
  - pour cause de cessation d'activités de l'une des deux parties
- -----

Fait à  
En deux exemplaires

le

Pour la Société  
M

Pour l'Association  
M

Signature

Signature